

Pourquoi investir dans le Fonds Fidelity Occasions mondiales à positions longues/courtes?

Processus fondé sur la recherche. Positions longues/courtes. Portée mondiale.

Stratégie non traditionnelle adaptable

Stratégie à positions longues/courtes flexible et fondée sur une analyse fondamentale approfondie pour aider à composer avec les fluctuations du marché.

Perspective mondiale pour multiplier les occasions

Approche de placement mondiale couvrant plusieurs régions, secteurs et capitalisations boursières pour élargir le bassin d'occasions et accroître la diversification.

Sélection des titres par des experts

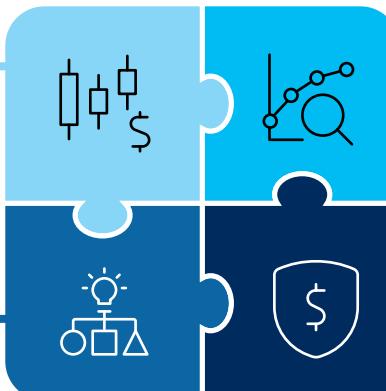
Recours à la plateforme de recherche mondiale de Fidelity pour repérer des occasions de placement ajustées au risque attrayantes tant du point de vue des positions longues que courtes.

Philosophie de placement

Le Fonds combine des analyses différenciées du réseau mondial d'analystes de Fidelity et une perspective macroéconomique élargie pour repérer les occasions où les paramètres fondamentaux sont susceptibles d'offrir une surperformance ou une contre-performance.

Axé sur l'efficacité du capital

Approche différenciée pour anticiper le rendement du capital investi (RCI)



Mise à profit des idées les plus prometteuses

Flexibilité à l'échelle des régions, des secteurs et des capitalisations boursières

Gestion active tenant compte de l'exposition

Sélection soignée des titres guidée par la recherche pour gérer le risque du portefeuille

Stratégie axée sur la résilience

Production d'alpha tout en cherchant à réduire la volatilité

Gestionnaires de portefeuille



Max Adelson

Gestionnaire de portefeuille

Chez Fidelity depuis 2012



Nicolas Bellemare

Gestionnaire de portefeuille

Chez Fidelity depuis 2012

Aperçu du mandat

STRATÉGIE

Positions longues/courtes sur actions

RATIO CIBLE DE POSITIONS LONGUES/COURTES

110 % positions longues/10 % positions courtes à 150 % positions longues/50 % positions courtes

NOMBRE CIBLE D'ACTIONS

45 à 75 par type de position

INDICE DE RÉFÉRENCE

Indice MSCI Monde

NIVEAU DE RISQUE

Moyen

FRAIS DE GESTION

Séries F, F5, F8 : 1,15 %

Séries B, S5, S8 : 2,15 %

Série FNB (FLSE) : 1,15 %

HONORAIRES LIÉS AU RENDEMENT

Aucuns

PLACEMENT MINIMUM

500 \$

Codes du Fonds

| NOM DU FONDS | SÉRIE B | SÉRIE S5 | SÉRIE S8 | SÉRIE F | SÉRIE F5 | SÉRIE F8 |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------|----------|----------|---------|----------|----------|
| Fonds Fidelity Occasions mondiales à positions longues/courtes | 7942 | 7943 | 7944 | 7945 | 7946 | 7947 |
| Fonds Fidelity Occasions mondiales à positions longues/courtes \$ US | 7949 | 7950 | 7951 | 7952 | 7953 | 7954 |

Symbole boursier

Fonds Fidelity Occasions mondiales à positions longues/courtes – série FNB

FLSE

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller ou conseillère ou visitez fidelity.ca/strategiesalternatives.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, ce qui pourrait entraîner des gains ou des pertes. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le Fonds est un fonds commun de placement non traditionnel. Il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs ou d'utiliser des stratégies de placement que les fonds communs de placement traditionnels ne peuvent pas utiliser. Parmi les stratégies spécifiques qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement traditionnels, mentionnons le recours accru à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, la capacité augmentée de vendre des titres à découvert et la possibilité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Si elles sont adoptées, ces stratégies seront utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds et elles peuvent, dans certaines conditions du marché, accélérer le rythme auquel la valeur du Fonds diminue. En particulier, ce Fonds peut utiliser la vente à découvert pour aider à gérer la volatilité et à améliorer le rendement lorsque les marchés sont volatils ou à la baisse. Toutefois, la vente à découvert comporte de nombreux risques, notamment le risque de pertes illimitées et les coûts et charges élevés associés à l'emprunt aux fins de vente à découvert, qui peuvent réduire le rendement du Fonds.

Contrairement aux titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, les titres de série FNB se négocient sur des bourses de valeurs. La perturbation ou l'interruption de la négociation des titres de série FNB sur une bourse de valeurs ou un marché pourrait influencer le cours de ces titres. Une telle perturbation ou interruption de la négociation est susceptible de causer un écart de rendement entre les titres de série FNB et ceux des séries de fonds communs de placement traditionnels, parce que les titres de série FNB pourraient se négocier sur le marché à une valeur inférieure ou supérieure à la valeur liquidative par part. Rien ne garantit que le cours des titres de série FNB se comportera de manière similaire à la valeur liquidative par part. Le cours des titres de série FNB fluctuera en fonction des variations de la valeur liquidative d'un fonds ainsi que de l'offre et de la demande sur la bourse de valeurs ou le marché sur lequel les titres de série FNB se négocient. Ainsi, il pourrait y avoir une différence entre le rendement des titres de série FNB et celui des titres de séries de fonds communs de placement traditionnels. De plus, d'autres facteurs pourraient contribuer à un écart de rendement entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnels, comme les commissions de courtage et la TVH.

Le niveau de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou, dans le cas d'un nouveau fonds, d'un indice de référence.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chacun est unique et doit être soigneusement examinée par des conseillers juridiques et fiscaux.